

Réf: Dossier 300382

## Avis de constitution

### SOCIETE « ONYGO »

Siège ABIDJAN, Cocody Riviera Palmeraie Rue  
Ministre Lot 5010 Ilot 103, Lot 5010, Ilot 163

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mardi 09 avril 2024 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mardi 09 avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ONYGO »

Objet :  
-Location de véhicules de tous genres  
-Développement d'application mobile  
-Importation de matériel de géolocalisation et numérique  
-Création et Gestion de plateforme de géolocalisation  
-Activité de promotion touristique  
-Conciergerie.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, Cocody Riviera Palmeraie Rue  
Ministre Lot 5010 Ilot 103, Lot 5010, Ilot 163

Dirigeant(s) M YASSOUA ERIC-OLIVIER KOUADIO  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03159 du 09/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI